

LES ENCADRANTS DES CHANTIERS DE JEUNES. LE RÔLE DES ENCADRANTS JSI ET VVSI

L'enquête 2010 sur les encadrants des dispositifs JSI et VVSI a permis d'observer la présence de 66 encadrants et de 300 jeunes de la zone d'étude, soit 31 chantiers relevant du programme « promotion d'une démarche qualité » (13 au Sénégal, 10 au Burkina Faso, 6 au Mali et 2 au Bénin).

Les encadrants des chantiers sont aussi bien des femmes que des hommes ayant majoritairement entre 20 et 39 ans, la plupart étant salarié de structures sociales. Pendant 3 semaines environ, ils accompagnent des jeunes de 15-25 ans qui peuvent connaître des difficultés personnelles.

Cette étude, à l'initiative de France Volontaires, vise à mieux connaître l'encadrement des chantiers relevant des dispositifs JSI et VVSI pour la période estivale 2010 dans quatre pays d'Afrique : Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal dit zone BBMS.

Les programmes JSI et VVSI visent à soutenir des groupes de jeunes pour leur permettre de participer à des actions de solidarité internationale dans les pays du Sud et ce dans un objectif de rencontres interculturelles, de promotion des activités collectives, d'apprentissage de l'éducation au développement.

Cette première étude qui s'inscrit dans le cadre de l'« Observatoire de l'Engagement Volontaire et Solidaire à l'International », a pour but d'approfondir la connaissance des acteurs du volontariat d'initiation et d'échange sur le rôle et le statut des encadrants des chantiers de jeunes.

Dans le cadre de cette enquête 31 dossiers ont été examinés et trois entretiens semi-directifs ont été menés auprès de trois encadrants VVSI. Au total les données recueillies concernent 300 jeunes, répartis dans 31 groupes et accompagnés par 66 encadrants.

Trois thématiques ont été soulevées par l'étude : le profil des encadrants, l'encadrement de chantiers de jeunes et le parcours de trois encadrants.

Dans cette publication sont présentés : le rôle et le profil de l'encadrant, son public cible et enfin son expérience.

LES ENCADRANTS DES DISPOSITIFS JSI ET VVSI

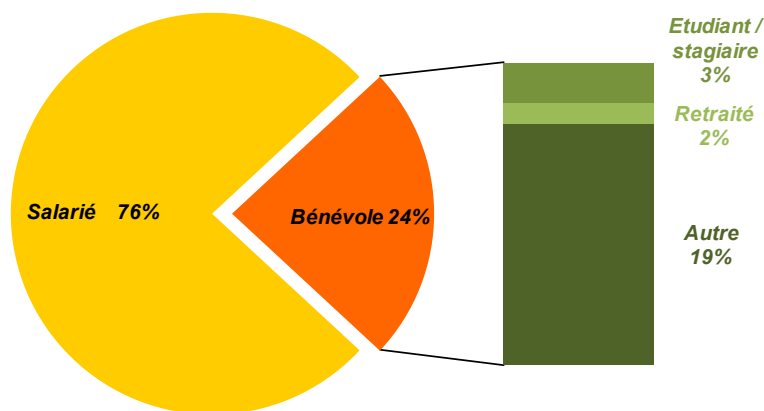
Quel rôle ?

L'encadrant occupe une place particulière dans chaque étape du projet. De son élaboration à sa mise en place, il est le garant de la cohésion du groupe dont il a la charge et de la réalisation du projet. Tout au long du chantier l'encadrant est un repère pour le jeune, capable de le conseiller, de l'accompagner et de l'orienter. Plus encore il est médiateur entre les jeunes du Nord et les partenaires du Sud.

L'encadrant du Nord peut être appuyé par un ou plusieurs encadrants du Sud. Cette présence facilite l'arrivée et l'intégration du groupe car sa connaissance du terrain permet une approche plus pragmatique des besoins et des difficultés.

Quel profil ?

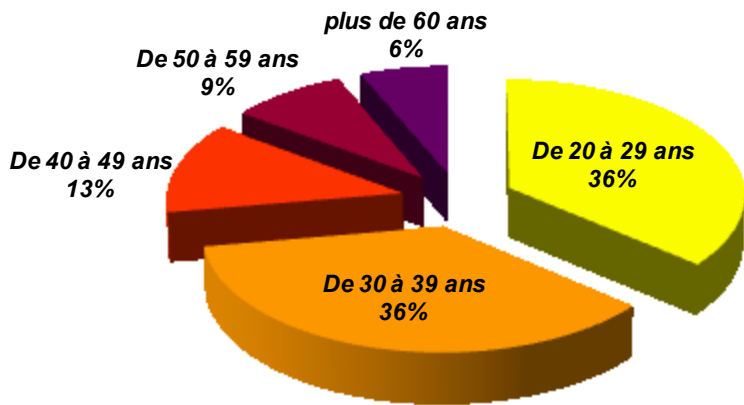
Document 1 : le statut des encadrants



Qu'il soit bénévole ou salarié, l'encadrant est responsable du projet et de sa mise en œuvre.

Quelque soit le dispositif, 76% des personnes qui ont encadré les chantiers sont salariées, tandis que 24 % sont bénévoles. Parmi eux : des étudiants, des stagiaires, des retraités et des demandeurs d'emploi. Généralement les équipes sont composées soit d'encadrants salariés soit d'encadrants bénévoles. Rares sont les équipes mixtes ; si elles le sont, c'est souvent parce qu'un étudiant stagiaire vient renforcer l'équipe de salariés.

Bien qu'il y ait autant de salariés sur des chantiers JSI que VVSI, on retrouve plus de bénévoles sur les chantiers VVSI que sur les chantiers JSI.



Un encadrant doit obligatoirement être majeur pour assurer un chantier ; par contre il n'y a pas d'âge limite pour tenir ce rôle.

En majorité, les encadrants sont âgés de 20 à 39 ans, tandis que les plus de 60 ans sont une minorité.

Si 72% des encadrants ont entre 20 et 39 ans, c'est d'une part que les jeunes entre 20 et 29 ans sont encore en période d'apprentissage de leur métier : les chantiers s'avèrent être, pour eux, un moyen d'acquérir de l'expérience. D'autre part, certains anciens volontaires (âgés de 30 ans ou plus), désormais salariés dans une structure associative, affichent la volonté de

poursuivre des missions sur le terrain de façon ponctuelle, pour transmettre aux jeunes mais aussi aux futurs étudiants stagiaires leurs expériences.

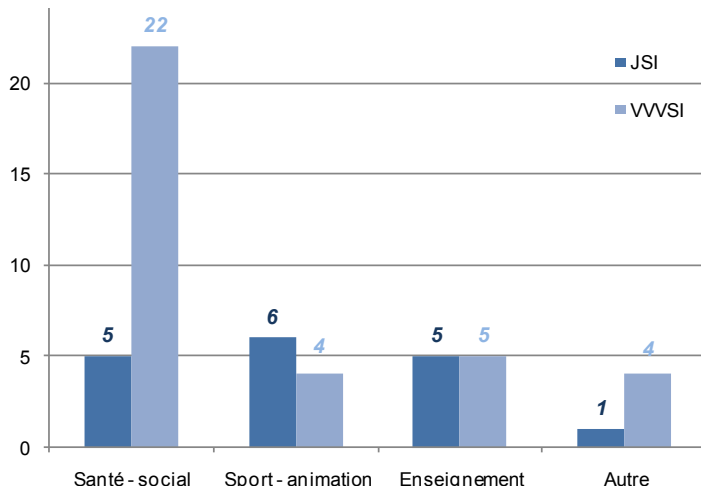
Enfin la faible participation des Seniors (6%) amène un certain nombre de questionnements car bien que plus disponibles et parfois plus expérimentés en matière de solidarité internationale (SI), ils sont peu représentés :

- Pourquoi les retraités sont-ils minoritaires alors qu'ils sont plus disponibles que les autres tranches d'âge ?
- Pourquoi les Séniors sont-ils peu représentés alors que des associations de retraités les initient aux questions de la Solidarité Internationale ?

Voici les 3 domaines d'activité phares des encadrants. La plupart d'entre eux sont issus des métiers Santé/Social.

Le graphique ci-contre nous montre une grande disparité de la répartition des encadrants VVSI par domaine. Contrairement aux encadrants JSI dont la répartition est plus homogène, 67 % des encadrants VVSI exercent leur métier dans la santé/sociale. Ils sont pour la plupart éducateurs spécialisés ou éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse ou encore des conseillers en économie familiale.

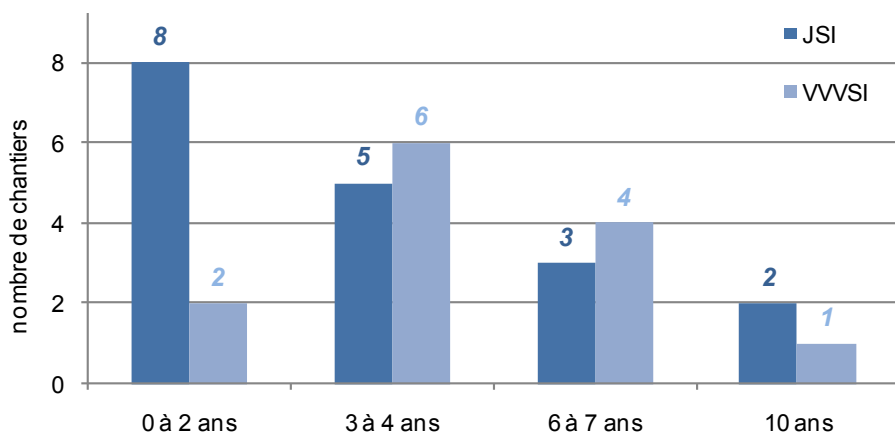
Document 3 : le domaine d'activité des encadrants



L'ENCADREMENT DES JEUNES

Qui sont les participants des chantiers JSI et VVSI ?

Document 4 : écart d'âge entre jeunes d'un même groupe



du groupe et les écarts d'âges entre les participants sont très variables.

Visant des jeunes habitants des quartiers défavorisés, le dispositif VVSI a donné naissance au dispositif JSI pour que des jeunes, ne relevant pas des zones sensibles, puissent participer à ces chantiers de solidarité. Ces dispositifs prévoient l'accès aux chantiers dès l'âge de 15 ans (JSI) et 17 ans (VVSI) jusqu'à 25 ans.

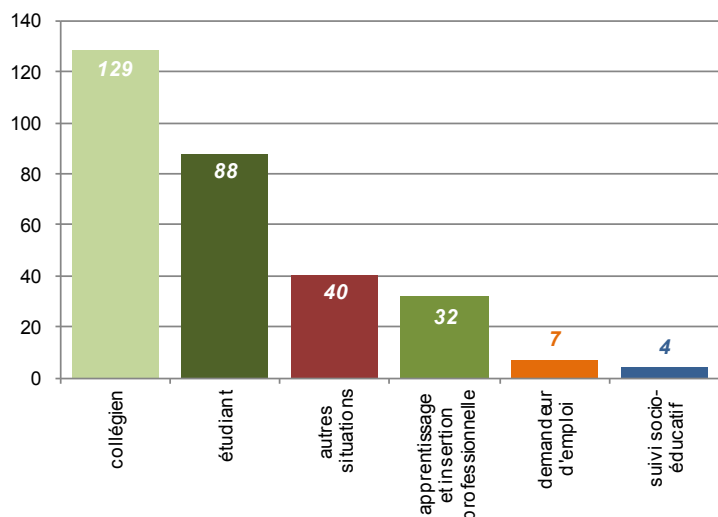
Pour l'été 2010, les groupes de jeunes sont très hétérogènes : si la répartition, par groupe et par dispositif, des filles et des garçons est relativement équilibrée, on constate que la taille

Sur les 18 groupes que compte JSI, 8 sont composés de 5 à 7 jeunes, soit 44% des groupes JSI. Les autres groupes comptent 8 à 10 jeunes (22%) et 11 à 13 jeunes (22%). 9 des groupes VVSI comptent 8 à 13 jeunes, soit 69%. Tandis que seulement 2 groupes sont composés de 5 à 7 jeunes.

Les écarts sont beaucoup plus marqués au sein du dispositif VVSI : 84% des groupes VVSI ont un écart d'âge compris entre 3 et 10 ans contre 55% pour JSI.

Quels statuts ont les participants ?

Document 5: Répartition du nombre de jeunes par situation sociale



Sur 300 jeunes, 129 sont des collégiens et lycéens. A eux seuls, ils représentent 43% des jeunes participants à des chantiers. Leur forte mobilisation pourrait s'expliquer par leur disponibilité de temps plus importante tout au long de l'année. Les étudiants, quant à eux, sont 88 sur 300 (29% des jeunes participants). Les demandeurs d'emploi et les jeunes suivis socialement¹ sont très minoritaires. On peut supposer dans le premier cas que la recherche d'emploi est privilégiée et la possibilité de faire des chantiers peu connue.

Dans le second cas, ces jeunes relevant de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou de centre spécialisé (type club de prévention) participent à des projets qui entrent dans le cadre d'une démarche sociale strictement réservée à s'effectuer en France.

Combien d'encadrants accompagnent les jeunes ?

Document 6 : taux d'encadrement

En moyenne, un encadrant VVSI accompagne 3,6 jeunes par chantier, tandis qu'un encadrant JSI accompagne 5,4 jeunes. Les encadrants travaillent en équipe et sont généralement 2, voire 4, par groupe.

Le dispositif VVSI accueille chaque année des jeunes issus des zones sensibles. Le chantier est alors un moyen, pour ces filles et garçons, de réaliser un projet dont ils sont parties prenantes et responsables. Dans ce contexte particulier où le jeune est « en quête du sens de sa vie », l'encadrement est particulièrement important et constitue un appui moral, un repère et un cadre. Marie, éducatrice spécialisée et encadrante d'un chantier VVSI rappelait que « le but est de les accompagner, pour que [les jeunes] aillent le plus loin possible et qu'ils soient fiers d'eux ».

X jeunes encadrés = $\frac{\text{Total des jeunes dispositif Y}}{\text{Total des encadrants dispositif Y}}$	
VVSI	JSI
$\frac{137}{38} = 3,6$	$\frac{139}{28} = 5,4$

La place des encadrants du Sud ?

Seuls 4 groupes composés de 27 jeunes au total n'ont pas bénéficié d'un encadrement Nord mais ont été encadrés par des partenaires du Sud. Dans ce cas, ils peuvent jouer le même rôle qu'un encadrant Nord à savoir « chef de chantier », soutien ou encore médiateur. Ainsi, ces partenaires sont donc des référents incontournables en l'absence d'encadrants du Nord.

L'APPROCHE DU TERRAIN DES ENCADRANTS AU TRAVERS DE LEURS EXPERIENCES

Quelle expérience en Solidarité Internationale ?

63% des encadrants JSI et VVSI affirment avoir déjà eu une ou plusieurs expériences en Solidarité Internationale (SI). Sur les 42 encadrants attestant d'une expérience, 25 d'entre eux ont vécu cette expérience de la SI à travers un projet JSI et/ou VVSI.

Sur les 25 encadrants du dispositif VVSI attestant d'une expérience en SI, 14 ont déjà encadré un chantier JSI ou VVSI et 11 ont eu une autre expérience. Sur les 17 encadrants du dispositif JSI attestant d'une expérience en SI, 11 ont déjà encadré un chantier

JSI ou VVSI et 6 ont eu une autre expérience. La plupart des encadrants ont donc déjà été confrontés à l'encadrement d'un groupe parti à l'étranger.

Document 7: Expérience en solidarité par dispositif

	JSI/VVSI	VSI	Autres ²	Total
JSI	11	0	6	17
VVSI	14	0	11	25
Total	25	0	17	42

L'enquête révèle que les encadrants les plus expérimentés sont ceux qui accompagnent un groupe de jeunes dans le cadre du dispositif VVSI. Tel est le cas de Boris qui après avoir participé lui-même à des chantiers, a encadré 4 chantiers VVSI ; il nous raconte comment son expérience lui a permis de mieux comprendre les bienfaits et les difficultés des chantiers : **« Je connais les difficultés mais aussi toutes les vertus de ce type de projet : la découverte d'une autre culture, les moments de partage. Je pense que ces projets participent à la construction de l'être, je peux dire que le voyage construit la jeunesse. »**

Encadrants et diplômes non professionnels ?

Les diplômes non professionnels regroupent le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs), le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs), BSB (Brevet de surveillant de baignade) et le BASE (brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative).

Sur les 66 encadrants que comptent les chantiers de la zone BBMS, seuls 14 ont un diplôme non professionnel (Dnp). Ces encadrants sont tous issus des dispositifs JSI. C'est donc 50% d'entre eux qui détiennent un Dnp. Ces encadrants relèvent le plus souvent des domaines du sport et de l'animation. Des domaines d'activité qui recommandent sinon nécessitent l'obtention des Dnp.

Au-delà des expériences en SI, les encadrants JSI détiennent des compétences acquises lors de formations et de stages pratiques qui leur permettent d'accompagner au mieux les jeunes dans toutes ces activités sur le terrain, notamment celles qui concernent l'animation.

L'apport des chantiers JSI et VVSI à travers le témoignage des 3 encadrants.

Des trois entretiens menés avec des encadrants VVSI, il en ressort que les chantiers leur ont permis de vivre des expériences uniques et très enrichissantes.

Sur le plan personnel, ces chantiers sont l'occasion de découvrir de nouveaux pays et de nouvelles cultures. Sur le plan professionnel, tous rappellent l'importance de la place de l'encadrant qui doit : veiller au bon déroulement du chantier, permettre à chaque participant de trouver sa place au sein du groupe et surtout valoriser le travail des jeunes. **« Ces "séjours rupture" sont l'occasion de sortir les jeunes de leur milieu. Par le travail qu'ils effectuent, ils donnent mais ils reçoivent en même temps et c'est très valorisant pour eux ».**

Unanimes, ils disent que **« les chantiers sont un des supports les plus intéressants pour travailler avec les jeunes »**. En effet vivre un chantier avec un jeune crée une relation plus solide avec lui et une confiance plus affirmée.

Acronymes

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

VVSI : le programme Villes, Vie et Vacances / Solidarité Internationale est un dispositif étatique destiné à cofinancer des microprojets menés par des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la Ville. Il est piloté par les pouvoirs publics et des associations et le MAEE lui alloue une enveloppe financière annuelle : 340 000€ en 2008, soit une progression de 270% depuis l'initiation de ce programme en 1991.

JSI : le programme Jeunesse / Solidarité Internationale est calqué sur le dispositif VVSI. Il se différencie par le fait que les jeunes ne sont pas nécessairement issus de quartiers défavorisés. L'enveloppe du MAEE était de 390 000€ en 2008, soit une progression de 155% depuis l'initiation de ce programme en 1997.

Sources

L'enquête a été permise grâce à l'appui collaboratif du FONJEP (Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'éducation populaire) qui a mis à disposition les notes techniques de 2010, permettant la récolte et l'analyse des données.

Le FONJEP est l'organisme de gestion des dossiers VVSI et JSI mandaté par le MAEE.

Coproduction : France Volontaires et Cotravaux

Auteurs : Barbara Dambreville, Stéphanie Fauré

¹ Les jeunes suivis socialement sont des jeunes scolarisés ou non qui font l'objet d'un suivi social par une structure sociale ou judiciaire pendant une période prédéterminée dans une convention ou un document « officiel ». Souvent ces jeunes sont suivis par des éducateurs spécialisés ou éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse.

² Correspond aux « autres expériences acquises en solidarité internationale », comme par exemple le volontariat d'échange et de compétences.